****

**ALERTE, dernière CAP !**

**Le dernier avis du SNEP-FSU**

**pour votre carrière ?**

Avec le projet de loi de « transformation de la Fonction publique », c’est peut-être le dernier avis du SNEP-FSU sur votre carrière que vous recevrez, et la dernière fois que le SNEP-FSU vous représentera avant promotion ou avant mutation lors d’une CAP.

En effet, le ministère prévoit de vider les CAP de leurs compétences, c’est-à-dire que vous pourriez ne plus être représenté.e en CAP par vos élu.es syndicaux pour qu’ils puissent vérifier votre situation, faire corriger les erreurs, contrer les passe-droits, informer la profession des modalités d’examen et de départage des collègues, faire avancer les revendications, dénoncer les incohérences...

Les agents n’auraient plus sur leur carrière que la possibilité de faire des recours administratifs. Principe utilisé notamment dans l’armée, qui est un formidable outil de discrimination individuelle et de régression des droits. Chacun.e serait renvoyé.e à des démarches individuelles et comme les représentants syndicaux ne disposeraient plus nécessairement de repères collectifs, il serait extrêmement compliqué de conseiller les collègues sur les démarches à engager.

C’est une régression historique et sans précédent que prévoit le gouvernement : suppression des compétences des CAP, augmentation du recrutement des contractuels, rajout d’une nouvelle sanction d’exclusion de 3 jours pour les personnels, des mutations dans les seules mains de l’administration, fusion des comités techniques et des comités Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail.

Bien sûr, s’ajoute à cela la suppression prévue de près de 120 000 postes de fonctionnaires dont 50 000 dans la Fonction publique d’Etat. Cela représenterait pour l’éducation nationale, plus de 5 000 suppressions de postes sur chacune des 3 prochaines années et donc une dégradation forte des conditions d’encadrement et de travail de toute la profession.

Il faudra une mobilisation de toute la profession pour contrer ces régressions historiques. La prochaine mobilisation est le 9 mai, mais nul doute que la contestation s’organisera sur la durée et devra s’amplifier.

Le SNEP-FSU continue de défendre avec acharnement les principes d’une plus grande justice et équité de traitement entre les collègues. Un SNEP-FSU avec plus d’adhérents, c’est plus de poids pour revendiquer, plus de poids pour faire changer le système et le faire évoluer dans un sens plus juste.

